

## Epreuves du bac: des parents s'indignent de la pression de trois lycées

Paris, 9 mars 2020 (AFP) -

La première fédération de parents d'élèves (FCPE) s'indigne lundi de la pression mise par trois lycées parisiens, qui n'ont pas réussi à faire passer les épreuves du bac et exigent désormais que leurs élèves s'engagent par écrit à ne pas les perturber.

Depuis leur lancement le 20 janvier, ces épreuves, baptisées E3C, ont été perturbées dans des dizaines d'établissements, notamment à Paris. Certains lycées qui avaient déjà reporté les épreuves n'ont pas réussi à les faire passer lors d'une seconde tentative.

Malgré l'instauration d'un délai pour le recueil des notes, les établissements n'ont plus beaucoup de temps pour organiser une nouvelle fois le passage des épreuves. Comme l'indique Le Parisien lundi, trois lycées parisiens - Turgot, Ravel et Hélène-Boucher - ont fait passer la semaine dernière des documents aux élèves et à leurs parents, dans lesquels ils exigent qu'ils s'engagent à ne pas perturber les épreuves.

Le lycée Turgot a par exemple envoyé un formulaire, consulté par l'AFP, et intitulé "acte d'engagement au passage des épreuves du bac": il est explicitement indiqué que la signature du document conditionne l'obtention des convocations.

Au lycée Hélène-Boucher, l'élève doit préciser s'il n'a "pas réussi à composer le jeudi 6 février à cause du blocus" ou "regrette de n'avoir pas composé" puis indiquer qu'il souhaite repasser les épreuves en s'engageant à ce qu'elles ne soient perturbées en aucune façon.

A Ravel, le document est une demande d'inscription à la session de rattrapage et un engagement à ne pas perturber les épreuves.

Ces initiatives ont fortement irrité la FCPE, qui dit avoir été contactée par de nombreuses familles. "Nous allons interpeller le rectorat sur les aspects légaux de ces documents; rien de tel n'est prévu dans le cadre du code de l'éducation", explique à l'AFP Ghislaine Morvan-Dubois, responsable second degré de la fédération à Paris. "Passer les examens est un droit, il ne peut y avoir d'engagement moral", a-t-elle poursuivi.

Interrogé sur le sujet lundi matin sur France 2, le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer a évoqué "une initiative de chefs d'établissements, et je suis toujours derrière" eux.

"On peut faire les choses de manière différente d'un endroit à l'autre, mais comptez sur moi pour soutenir ceux qui font en sorte que les élèves puissent aller aux examens", a-t-il dit, jugeant que "l'intention est bonne".

emd-ito/tib/shu

Afp le 09 mars 20 à 13 07.